

Bon 610d — ≥ 11 ans éligibles

Sans ordonnance préalable · 100% - AM · IDEL ou pharmacien injection IDEL, SF, médecin ou pharmacien



Médecin

Consultation ou demandé par le patient

Avec bon CPAM

- Vérifie le bon · confirme l'éligibilité
- Oriente vers la pharmacie

Sans bon CPAM

- Vérifie l'éligibilité sur Ameli
- Éligible → édite le bon
- < 11 ans → bon 610e ou 610f
- Primo sans comorbidité → ordonnance AM

↓ Délivrance en pharmacie ↓

Grippe non soumise à prescription depuis 2023

↓ Délivrance en pharmacie ↓

Bon 610e — 6 mois à 10 ans à risque

Prescription médicale · 100% AM · Injection par infirmier sur prescription médicale de l'acte



IDEL

Patient identifié lors d'un passage soins

Avec bon CPAM

- ≥ 11 ans : IDEL prescrit ET injecte
- IDEL édite le bon 610d sur Ameli
- Commande vaccin en pharmacie

Sans bon CPAM

- IDEL confirme éligibilité (concertation MG/SF possible)
- MG ou IDEL édite le bon
- < 11 ans : sur prescription médicale de l'acte et du vaccin obligatoire
- Femme enceinte → pas besoin d'ordonnance pour l'injection

Bon 610f — 2 à 17 ans sans comorbidités

Prescription médicale · 65% AM · Injection par médecin ou sage-femme



Pharmacien

Patient entrant directement en officine

Avec bon CPAM

- Pharmacien vérifie le bon CPAM
- ≥ 11 ans : délivre ET injecte directement
- Circuit complet en officine en 1 visite

Sans bon CPAM

- Vérifie l'éligibilité sur Ameli
- Éligible ≥ 11 ans → édite bon 610d
- < 11 ans → redirige vers le médecin (bons 610e/f)
- Primo sans comorbidité → redirige médecin

↓ Délivrance + Injection en officine ↓



Injection — selon mobilité

- Patient mobile → Médecin, IDEL au cabinet, Pharmacien ou Sage-femme
- Patient non mobile → IDEL à domicile
- Allergie à l'œuf : surveillance 15-30 min (si facteur de risque d'anaphylaxie)
- Femme enceinte : appel/concertation MG ou sage-femme recommandée



Injection à domicile

- < 9 ans → vaccin intranasal · 1ère vaccination : 2 doses
- EI : contacter le médecin si besoin
- Allergie à l'œuf : surveillance 15-30 min (si facteur de risque d'anaphylaxie)



Injection en officine

- Préparateur en pharmacie ou pharmacien (≥ 11 ans) : sur prescription médicale de l'acte
- Patient non mobile → oriente vers IDEL domicile
- Allergie à l'œuf : surveillance 15-30 min (si facteur de risque d'anaphylaxie)

Qui peut prescrire et injecter ? — Source ameli.fr

PROFESSIONNEL	PRESCRIT ?	INJECTE ?	CONDITIONS
Médecin	✔ Toute personne	✔ Toute personne	Sans restriction
Sage-femme	✔ Toute personne	✔ Toute personne	Sans restriction
Infirmier (IDEL)	✔ ≥ 11 ans	✔ ≥ 11 ans	< 11 ans : prescription médicale
Pharmacien	✔ ≥ 11 ans	✔ ≥ 11 ans	Sans ordonnance préalable
Préparateur	✗	✔ ≥ 11 ans	Sous supervision pharmacien · prescription médicale de l'acte et du vaccin obligatoire
Étudiant médecine	✗	✔ Toute personne	Sous supervision maître de stage · sur prescription médicale de l'acte et du vaccin
Étudiant pharmacie	✗	✔ ≥ 11 ans	Sous supervision maître de stage ou remplacement

Notes personnelles

